

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PU-
BLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° 86/336 du 22/02/86
MIERFPPS/DGFP/DGPCE.
Portant intégration et nomination de
Monsieur MABIALA Elysée dans les cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des Ser-
vices Techniques (Techniques Industrielles).

LE PREMIER MINISTRE



(I S A S :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;

Vu la loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ratification de l'Ordon-
nance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions
de la Constitution du 8 Juillet 1979;

Vu la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonction-
naires;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires;

Vu le décret n° 60/90 du 3.3.60 fixant le statut commun des cadres
de la catégorie AI des Services Techniques;

Vu le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémuné-
rations des fonctionnaires;

Vu le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres;

Vu le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant sta-
tut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à
la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

Vu le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;

Vu le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires;

Vu le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier
Ministre;

Vu le décret n° 85/1423 du 7/12 /85 portant nomination des Mem-
bres du Gouvernement;

Vu le décret n° 85/1434 du 17.12.85 portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit d'appro-
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des
situations administratives des Agents de l'Etat;

Vu la lettre n° 5831/MESS-CAB-DOB du 25.11.1985 du Directeur de
l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de candidature
constitué par l'intéressé;

DECRETE :

.../...



ARTICLE 1ER.- En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3.3.60 susvisé, Monsieur MABIALA Elysée, né le 2 Mars 1953 à Kayes, titulaire du Diplôme de Docteur de 3è cycle en Chimie Appliquée, obtenu à l'Université Louis Pasteur/STRASBOURG I (France), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Techniques Industrielles et nommé au grade d'Ingénieur Principal des Techniques Industrielles de 2° échelon stagiaire, indice 940.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Mines et Energie.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 22 FEVRIER 1986

Par le Premier Ministre,

le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS:

- JORPC 1
 - DGFP/DGPCE 3
 - DGPCE/BST 1
 - D.G.B. 3
 - D.C.F. 1
 - M.M.E. 2
 - SGME 2
 - INTERESSE 1
 - DOSSIER 3
 - SGCM/BC 2
-